

Québec, le 12 avril 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Par la présente, je réponds à la question inscrite au feuillet du 15 mars 2022 par la députée de Mercier, M^{me} Ruba Ghazal.

« Ma question à la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor est la suivante :

Afin de respecter les principes du projet de loi 12, est-ce que le Conseil du trésor se saisira de son devoir d'exemplarité en recommandant l'achat de masques réutilisables, sécuritaires et québécois, aux différents organismes et institutions non médicales du gouvernement ? »

Réponse :

Tout d'abord, il est important de rappeler que le rôle du Secrétariat du Conseil du trésor consiste à établir le cadre normatif des marchés publics et à veiller à son évolution. Ce sont les organismes publics qui sont responsables de leurs acquisitions et qui déterminent les biens et services nécessaires pour répondre à leurs besoins.

Ceci dit, je tiens à rappeler que l'achat québécois est l'une des grandes priorités de notre gouvernement, telle qu'elles ont été présentées au cours de l'énoncé de la vision économique au mois de novembre dernier.

... 2

Le 3 février 2022, nous avons lancé la *Stratégie gouvernementale des marchés publics : pour des marchés publics innovants* et nous avons déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi 12 – *Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'autorité de marchés publics*.

Ces importants jalons démontrent de façon éloquente combien le gouvernement entend donner l'exemple en matière d'achat québécois, en encourageant les organismes publics à s'approvisionner au Québec et à augmenter la place des achats québécois dans leurs plans d'acquisitions et d'investissements. Une mesure prévue au projet de loi 12 permettra d'ailleurs, si elle est adoptée, d'évaluer l'opportunité de tester des produits innovants et/ou répondant à des objectifs de développement durable.

Les consultations particulières du projet de loi 12 se sont déroulées dans la semaine du 14 mars 2022 et l'étude détaillée est débutée depuis le 29 mars dernier. Je suis très heureuse de pouvoir compter sur la collaboration de ma collègue la députée de Mercier dans le cadre de ces travaux, tout comme sur celle de mes autres collègues députées et députés.

Ensemble, je suis convaincue que nous parviendrons à proposer à cette chambre une loi permettant d'utiliser le levier des marchés publics afin de soutenir le plus possible les entreprises québécoises, tout en encourageant l'innovation et en participant activement au développement durable.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,



SONIA LEBEL